

# CHALLENGE PIERRE SUIRE

*Le Challenge Pierre SUIRE récompense le club ayant obtenu, au cours de la saison, le meilleur résultat d'ensemble dans les épreuves jeunes régionales.*

## Barème de cotation pour l'attribution du challenge

Les épreuves prises en compte sont :

- les championnats régionaux (benjamins, minimes, cadets, juniors)
- les interclubs régionaux , (benjamins, minimes, cadets)
- les tops jeunes régionaux, (benjamins, minimes, cadets, juniors)
- les tops régionaux de détection (poussins, benjamins)

<b>Championnats Régionaux</b>	
Vainqueur	<b>7 points</b>
Finaliste	<b>5 points</b>
1/2 Finaliste	<b>4 points</b>
1/4 de Finaliste	<b>3 points</b>
Sélectionné	<b>1 point</b>

<b>Interclubs Régionaux</b>	
Vainqueur	<b>7 points</b>
Finaliste	<b>5 points</b>
Troisième	<b>4 points</b>
Quatrième	<b>3 points</b>

<b>TOPS 12</b>	
Vainqueur	<b>7 points</b>
Deuxième	<b>5 points</b>
Troisième	<b>4 points</b>
Quatrième	<b>3 points</b>
5 à 8	<b>2 points</b>
9 à 12	<b>1 point</b>

<b>TOPS DE DETECTION</b>	
Vainqueur	<b>7 points</b>
Deuxième	<b>5 points</b>
Troisième	<b>4 points</b>
Quatrième	<b>3 points</b>
5 à 8	<b>2 points</b>
9 à 16	<b>1 point</b>

Le club ayant totalisé le plus grand nombre de points est sacré Meilleur Club Jeune de l'année et reçoit le Challenge Pierre SUIRE au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue. Un trophée définitif accompagne le trophée itinérant.

# CHALLENGE JACK PROUST

*Le Challenge Jack Proust récompense le jeune (des catégories benjamins, minimes, cadets, juniors, filles ou garçons) de la Ligue qui a obtenu les meilleures performances sur l'ensemble de certaines compétitions individuelles au cours d'une saison.*

## *Article 1*

Le Challenge Jack Proust récompense le jeune, des catégories citées ci-dessus, de la Ligue qui a obtenu les meilleures performances sur l'ensemble des compétitions suivantes :

- TOP Régional
- Championnat Régional
- Championnat de France

Seuls les jeunes qualifiés à ces trois épreuves sont classés. Si un jeune ne participe pas à une de ces épreuves pour cause de qualification à un échelon supérieur, il obtient le même nombre de points que le vainqueur de l'épreuve concernée.

## *Article 2*

Le joueur totalisant le plus petit nombre de points remporte le challenge. En cas d'égalité de points, le départage s'effectue en faveur du plus jeune. Le Challenge est obtenu pour un an.

### ✓ Barème de Cotation

<b>Tops Régionaux Championnats Régionaux</b>	
Vainqueur	<b>1 point</b>
Deuxième	<b>2 points</b>
3 et 4	<b>3 points</b>
5 à 8	<b>4 points</b>
9 à 16	<b>5 points</b>
17 à 32	<b>6 points</b>
au delà	<b>7 points</b>

<b>Championnats de France</b>	
Vainqueur	<b>1 point</b>
Deuxième	<b>3 points</b>
3 et 4	<b>5 points</b>
5 à 8	<b>7 points</b>
9 à 16	<b>9 points</b>
17 à 32	<b>10 points</b>
au delà	<b>11 points</b>

# CHALLENGE NATIONAL *Bernard JEU*

## ✓ Déroulement de l'épreuve

### Article 1 : Conditions de participation

Chaque équipe est composée de 5 joueurs et 5 joueuses en respectant les catégories suivantes : benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors (filles et garçons). Un joueur ou une joueuse ne peut participer que dans sa catégorie. Une équipe ne peut comporter que 2 mutés et 2 étrangers.

### Article 3 : Echelon Régional

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes qui doivent être composées selon les articles ci-dessus. L'échelon régional est qualificatif pour l'échelon national. A l'échelon régional les équipes peuvent être incomplètes mais au moins **huit catégories** doivent être représentées. **Un club ne pourra présenter qu'une équipe incomplète**. Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner pour les catégories représentées, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse avec le dernier classement officiel diffusé.

### Article 4 : Echelon National

48 équipes sont qualifiées :

- 1 équipe par Ligue,
- plus un quota fixé par la commission sportive fédérale selon le nombre d'équipes ayant participé dans chaque ligue.

### Article 5 : déroulement de la compétition

A chaque échelon : 10 tableaux (1 par catégorie) sont organisés par poules de 3. Le nombre de poules est déterminé par le nombre total d'équipes engagées et non pas par le nombre de joueurs engagés dans cette catégorie.

Les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national publié. Les parties se disputent au meilleur des 5 manches. (voir article 17.3 chapitre I des règlements sportifs 2007 / page 73 / pour le placement dans les tableaux)

Chaque équipe comptabilise les points de ses joueurs en fonction des résultats individuels. Un classement des équipes est ensuite effectué suivant le barème ci-après :

Vainqueur	<b>7 points</b>
Finaliste	<b>6 points</b>
Demi Finaliste	<b>5 points</b>
Quart de Finaliste	<b>4 points</b>
Huitième de Finaliste	<b>3 points</b>
Seizième de Finaliste	<b>2 points</b>
Troisième de poule	<b>1 point</b>
Bonus pour équipe complète	<b>3 points</b>

Le classement se fait par ordre décroissant des points. En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le départage s'effectue suivant la procédure décrite ci-après :

- a) équipe ayant le plus de joueurs présents,
- b) équipe ayant la meilleure place, puis la deuxième meilleure place et ainsi de suite,
- c) équipe ayant le joueur ou la joueuse le (la) plus jeune.

### Article 6 : droits d'engagement

A l'échelon régional, un droit d'engagement par équipes sera réclamé à l'inscription

## ✓ Conditions matérielles

- 16 tables
- horaires : 10h30 – 17h00 (pas d'interruption pour le déjeuner)
- 3 Juges-Arbitres sont souhaités (1 JA2 et 2 JA1)
- 1 responsable du club pour l'affichage des résultats dans la salle.